

**PROCÈS-VERBAL DE LA 10^e SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES,
TENUE LE 7 MARS 2017, À 19 H,
À LA SALLE 3307 DU CISSS DES ÎLES**

PRÉSENCES :	M.	Gaston Bourque	Vice-président
	M ^{me}	Yvette Fortier	Secrétaire, présidente-directrice générale
	M ^{me}	Helena Burke	Administratrice
	M ^{me}	Gisèle Deraspe	Administratrice
	M ^{me}	Nancy Leblanc	Administratrice
	M ^{me}	Martine Martin	Administratrice
	M ^{me}	Marie-Josée Noël	Administratrice
	M ^{me}	Jacinthe Richard	Administratrice
	M.	Serge Rochon	Administrateur
	M.	Reynald Tremblay	Administrateur
PERSONNES INVITÉES :	M.	Claude Cyr	DSA
	M.	Guglielmo Tita	Responsable Gestion des risques et agrément
	M.	Pierre Arsenault	Adjoint à la DSI-SM
MOTIVÉS :	M.	Emmanuel Aucoin	Président

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, monsieur Gaston Bourque, vice-président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 10^e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS, tenue le 7 mars 2017, avec les modifications suivantes : Ajout au point 17 : Présence de l'inspecteur de la loi concernant la lutte contre le tabagisme. Le point 12 : Nomination de deux membres désignés au CA sera traité en début de séance ordinaire. La numérotation sera ajustée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-334



L'ordre du jour se lit donc comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la 9^e séance ordinaire du 13 décembre 2016;
4. Nomination de deux (2) membres désignés au CA;

CORRESPONDANCE

5. Correspondance;

Période de questions réservée au public

(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS — INFORMATION

6. Rapport trimestriel de la gestion des risques et agrément;
7. Projet de l'entente de gestion 2017-2018;
8. Rapport du comité de vigilance et de la qualité;
9. La gestion des ressources intermédiaires – ressources de type familial (RI-RTF);
10. Tableau de bord (financier et statistiques) en P11;
11. Les neuf (9) chantiers prioritaires du MSSS;
12. Calendrier des activités du CISSS des Îles couvrant la période de mars à juin 2017;

DOSSIERS – DÉCISION

13. Adoption de deux (2) risques stratégiques 2017-2018;
14. Adoption de la politique *Service de garde administrative* (A-111);

15. Projet d'efficacité énergétique;
16. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés);

AUTRES SUJETS :

17. Présence de l'inspecteur de la loi concernant la lutte contre le tabagisme
18. Prochaine séance;
19. Levée de la séance.



3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 9^E SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 9^e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 13 décembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-335

4. NOMINATION DE DEUX (2) MEMBRES DÉSIGNÉS AU CA

Les membres du conseil d'administration procèdent à la nomination de la D^e Amélie Hubert, désignée pour le DRMG ainsi qu'à celle du D^r Jean-Robert Leroux, désigné pour le CMDP.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la nomination de la D^e Amélie Hubert, comme représentante au collège de désignation « département régional de médecine générale » au conseil d'administration du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-336

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la nomination du D^r Jean-Robert Leroux, comme représentant au collège de désignation « Collège des médecins dentistes et pharmaciens » au conseil d'administration du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-337

CORRESPONDANCE

5. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance reçue.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS-INFORMATION

6. RAPPORT TRIMESTRIEL DE LA GESTION DES RISQUES ET AGRÉMENT

M. Guglielmo Tita, responsable de la gestion des risques et agrément, nous présente le rapport trimestriel du comité de gestion des risques. Un total de 560 déclarations d'incidents et d'accidents a été enregistré pour la période allant du 1^{er} avril 2016 au 7 janvier 2017 (P1-P10), soit environ **8,5 % de moins que pour la même période en 2015-2016**. En effet, le nombre moyen d'événements indésirables par période est passé de 62,0 (2015-2016) à 54,7 (2016-2017).

M. Tita nous informe que les travaux de préparation de la visite d'agrément prévoient une autoévaluation initiale entre mars et avril 2017. Cette étape vise à identifier les secteurs

d'activité qui nécessitent du renforcement pour l'atteinte du niveau de conformité. Une période d'environ huit mois suivra pour les éventuelles mises à niveau. Une deuxième autoévaluation de vérification sera effectuée entre février et mars 2018, pour ensuite procéder avec la préparation documentaire et logistique de la visite. On rappelle que le statut d'établissement agréé est nécessaire pour pouvoir offrir des soins de santé et des services sociaux. Le statut qui sera obtenu en juin 2018 aura une validité de cinq ans. Une rencontre est à prévoir entre les membres du conseil d'administration relatif à ce dossier.

7. PROJET DE L'ENTENTE DE GESTION 2017-2018

Les engagements annuels du CISSS des Îles sont en voie de définition en vue de la signature de l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018 avec le MSSS. À cet effet, les cibles de 42 indicateurs de performance visant les divers secteurs d'activité de l'établissement ont été déterminées et transmises au ministère. Au cours du mois de mars, des échanges entre le ministère et les gestionnaires concernés sont prévus afin de valider les cibles. La version finale de l'entente devra être signée, au plus tard le 31 mai 2017.

8. RAPPORT DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

M. Gaston Bourque, président du comité de vigilance et de la qualité nous présente le rapport de la commissaire locale aux plaintes. Nous avons reçu deux nouvelles plaintes depuis la dernière réunion. À ce jour, nous avons six plaintes recevables et 9 plaintes non recevables. Nous notons une diminution significative en comparaison avec l'an dernier. Le délai pour traiter une plainte est de 45 jours. M. Bourque indique également qu'un suivi a été fait concernant le protocole des IVG, ce dernier a été révisé et une trousse contenant les médicaments est fournie gratuitement par le CISSS des Îles.

9. LA GESTION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES-RESSOURCES DE TYPE FAMILIAL (RI-RTF)

M. Pierre Arsenault, adjoint à la DSI-SM, nous informe qu'un cadre de référence a été élaboré et diffusé par le ministère, afin de s'assurer de l'application des principes et règles qui sous-tendent les relations d'affaires entre les établissements et les RI-RTF. Avec l'abolition des agences en 2015 (PL10), le cadre de référence a été abrogé et présenté aux responsables de l'hébergement des établissements du réseau de la santé et des services sociaux en regard des orientations ministérielles quant à la gestion des ressources. Le grand changement se situe dans le type de relations, car avant la conclusion des ententes collectives, les établissements avaient une relation de subordination avec les responsables des ressources, alors qu'aujourd'hui cette relation en est une de partenariat.

En résumé, les orientations données dans le cadre de référence sont de guider l'établissement pour s'assurer que les services rendus à l'utilisateur s'exercent dans le respect de ses droits et de ses besoins, en conformité avec les lois et les règlements applicables, de favoriser l'intégration et la participation sociale de l'utilisateur, de mettre en place une organisation de services efficace et efficiente qui s'inscrit dans une culture et une gestion intégrée de la qualité et d'assurer des relations entre l'établissement et la RI-RTF qui sont fondées sur la bonne foi et les valeurs du cadre de référence.

En qui concerne les objectifs, il est visé d'énoncer et faire connaître les principes directeurs et les assises pour l'organisation, la gestion et la prestation de services en RI-RTF, de fournir aux établissements des balises et des outils pour réaliser les 10 activités liées à la gestion des ressources d'hébergement; et de préciser les rôles et les responsabilités des parties.

Il est recommandé au conseil d'administration que chacune des ressources d'hébergement fasse l'objet d'une analyse afin que le statut approprié lui soit assigné.

10. TABLEAU DE BORD (FINANCIER ET STATISTIQUES) EN P11

M. Claude Cyr, DSA, présente les résultats financiers et les indicateurs de rendement cliniques et administratifs à la P11 qui couvre la période du 1^{er} avril 2016 au 4 février 2017. Le tableau donne des précisions sur certaines composantes budgétaires et des mesures de redressement.

Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant le suivi financier ainsi que des réponses à leur question.

11. LES NEUF (9) CHANTIERS PRIORITAIRES DU MSSS

M^{me} Fortier, présidente-directrice générale nous informe que dans le cadre de la loi 10 et de la réorganisation du réseau de la santé, le MSSS s'est doté de 9 objectifs prioritaires avec résultats pour le 31 mars 2018. Ces 9 objectifs sont suivis par les établissements dans leur salle de pilotage respective.

Les chantiers sont :

1. Accès aux soins de santé et de services sociaux de la première ligne et leur intégration de proximité (GMF);
2. Accès aux services spécialisés (APSS) et plateaux techniques, imagerie médicale et chirurgie, soit diminution délai chirurgie > 1 an = 0 et délai chirurgie > 6 mois = 0
3. Améliorer les services de soutien à domicile de longue durée et consolider l'adaptation de soins et des services aux conditions des personnes adultes. Soit, augmentation de l'offre de service en SAD, meilleures pratiques en CHSLD et gestion des lits (NSA)
4. Améliorer la détection précoce du cancer et le service des patients atteints de cancer
5. Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie afin de prévenir les maladies chroniques (Santé publique et clinique des maladies chroniques)
6. Optilab : Favoriser les examens et le traitement les plus appropriés (pertinence) afin d'assurer la qualité des soins et d'éviter des interventions inutiles (1er avril 2017 : Transfert vers les grappes)
7. Encadrer certaines pratiques commerciales, mettre en place des mesures d'économies et ajouter de nouvelles activités liées à l'exercice de la pharmacie
8. Favoriser le partage de l'information concernant les usagers entre les professionnels et soutenir la transformation organisationnelle (SIU (système d'information unifié), DCI, DME, financier et RH, IPO, système de rendez-vous, DSQ)
9. Implanter les meilleures pratiques selon le financement axé sur le patient.

12. CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU CA COUVRANT LA PÉRIODE DE MARS À JUIN 2017

Le calendrier présente les différentes activités du conseil d'administration en préparation à l'agrément, dont la planification budgétaire ainsi que les rencontres de divers comités. Les prochaines séances ordinaires y sont également détaillées.

DOSSIERS – DÉCISION

13. ADOPTION DE DEUX (2) RISQUES STRATÉGIQUES 2017-2018

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte les deux (2) risques identifiés qui seront traités en cours d'année 2017-2018. Les deux risques sont : Santé mentale et la présence au travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-338

14. ADOPTION DE LA POLITIQUE SERVICE DE GARDE ADMINISTRATIVE (A-111)

M^{me} Fortier explique que la politique Service de garde administrative (A-111) a été révisée et les membres doivent adopter les modifications.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte les modifications concernant la politique *Service de garde administrative* (A-111) du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-339

15. PROJET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, présente les principaux enjeux dans le dossier.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise le CISSS des Îles à lancer le processus d'appel d'offres concernant le projet d'efficacité énergétique, comme stipulé dans la *politique générale d'approvisionnement du CISSS des Îles*, au point 7 - Niveau d'autorisation pour initier une procédure de sollicitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-340

16. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS) :

NOMINATION DES CHEFS DES DÉPARTEMENTS DE CHIRURGIE ET DE MÉDECINE INTERNE

NOUS devons procéder à la nomination de deux chefs de département. Les membres du conseil d'administration mandatent le D^r Marcel Couture, DSP, afin qu'il rédige, pour chaque chef de département, un contrat gré à gré spécifiant les attentes vis-à-vis leur rôle de chef au sein de notre organisation.

Considérant la démission du D^r Lester Duguay à titre de chef du Département de chirurgie;

Considérant la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel ;

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du D^r Simon Lajeunesse à titre de chef du Département de chirurgie au CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-341

Considérant la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel ;

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du D^r Luc Dansereau à titre de chef du Département de médecine interne au CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-342

RENOUVELLEMENT DES PRIVILÈGES DES MÉDECINS

Considérant la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel;

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D^r Robert Lepage (197-259)**, en tant que membre associé avec des privilèges de pratique générale en ophtalmologie incluant l'ultrasonographie, dans le Département de chirurgie générale, pour une période d'un an (1). La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 16 février 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-343

ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DU DR LESTER DUGUAY, CHIRURGIEN

Une correspondance est adressée au D^r Marcel Couture, DSPH, concernant le départ à la retraite du D^r Lester Duguay, chirurgien au CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission du D^r Lester Duguay à titre de chirurgien au CISSS des Îles. Cette démission est effective à partir du 1^{er} mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-344

AUTRES SUJETS :

17. PRÉSENCE DE L'INSPECTEUR DE LA LOI CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Le CISSS des Îles a reçu la visite de l'inspecteur du bureau des enquêtes du MSSS sur l'application de la loi concernant la lutte contre le tabagisme. M^{me} Fortier nous informe que nous avons reçu la cote A pour l'application de la loi dans notre établissement. Le rapport déposé contient quelques modifications à apporter aux abris pour fumeur ainsi que pour l'affichage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

PROCHAINE SÉANCE :

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles aura lieu le **mardi 11 avril 2017**, à la salle 3307, au 3^e étage de l'hôpital.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE :

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-03-345

Gaston Bourque
Vice-président du conseil

Yvette Fortier
Secrétaire du conseil